

« Internet et marché de l'art »

26 février 2016
Séminaire international
Institut français de
Florence

Journée d'étude organisée par la Société Internationale pour la recherche en droit du patrimoine culturel et droit de l'art, l'Institut français de Florence et l'Université de Florence (Università degli studi di Firenze)

9h Accueil

Isabelle Mallez, Directrice de l'Institut français, Consul honoraire
Cecilia Corsi, Doyenne de la faculté des sciences politiques de l'Université de Florence
Edouard Planche, Responsable du programme de lutte contre le trafic des biens culturels à l'UNESCO
Luciano Segretto, Professeur à l'Université de Florence
Jérôme Fromageau, Président de la Société internationale pour la recherche en droit du patrimoine culturel

9h30 Séance présidée par Manlio Frigo, Professeur , Università degli studi di Milano

Introduction générale

Jérôme Fromageau, Président de la Société internationale pour la recherche en droit du patrimoine culturel

Digital art : object, issues, problems

Lucrezia Palandri, Professeur à la faculté de droit, Università degli studi di Firenze

10h30 Séance présidée par Marc-André Renold, Professeur à Université de Genève, Directeur du Centre du droit de l'art

« L'UNESCO et la lutte contre le trafic illicite par internet, nouveaux enjeux, nouveaux outils, nouveaux partenaires »

Edouard Planche, Responsable du programme de lutte contre le trafic des biens culturels à l'UNESCO

La convention UNIDROIT

Marina Schneider, Senior Officer, UNIDROIT

10h45 Pause

11h45 - 12h15 Discussion avec la salle

14h Séance présidée par Marie Cornu, Directrice de recherche à l'ISP - ENS Cachan / CNRS

Conditions de vente en ligne, protection de l'acheteur, approche comparative

Manlio Frigo, Professeur, Università degli studi di Milano

Géraldine Goffaux, Professeur à l'Université de Bretagne occidentale

Marc-André Renold, Professeur à Université de Genève, Directeur du Centre du droit de l'art

Questions de droit pénal

Elisabeth Fortis, Professeur à l'Université Paris Ouest

16h Discussion avec la salle

16h30 Propos conclusifs

Stéphane Duroy, Professeur à l'Université Paris Saclay

Piazza Ognssanti 2
50 123 Firenze
institutfrancais-firenze.com

Avec le soutien de :

l'UNESCO

UNIDROIT

le Master droit du patrimoine culturel de l'Université Paris-Saclay

l'Institut des Sciences Sociales du politique (ENS - Cachan Université Paris Saclay)

l'Université d'Etat de Milan (Università degli studi di Milano),

l'Institut du Droit de l'art (Université de Genève),

l'Université Paris Ouest

**INSTITUT
FRANÇAIS**
FIRENZE



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT
Centre du droit de l'art

ISI



**UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
FIRENZE**

**UNIVERSITÉ
PARIS
SUD**



**UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI MILANO**

université
Paris Ovest
Nanterre La Défense



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Convention
pour la lutte
contre le trafic illicite
des biens culturels

**FACULTÉ
JEAN MONNET**
Droit - Économie - Gestion

**université
PARIS-SACLAY**